

**Communiqué de presse**

# Les agences suisses d'évaluation du crédit publient des règles de conduite actualisées pour la protection des données personnelles

**La communauté d'intérêts des agences renseignements commerciaux avec Creditreform, Crif, Dun & Bradstreet et Intrum a harmonisé ses règles de conduite conformément à la nouvelle loi sur la protection des données LPD. Cela permet de garantir que les données à caractère personnel sont protégées de manière adéquate. Les règles de conduite servent d'ensemble de règles pour l'activité des agences de renseignements et sont essentielles pour garantir un marché équitable et transparent. Les agences de renseignements commerciaux jouent un rôle important en permettant à de larges couches de la population d'accéder aux opérations de crédit.**

Dans le contexte de la nouvelle loi sur la protection des données, Creditreform, Crif, Dun & Bradstreet et Intrum ont adapté leurs codes de conduite afin de garantir une protection adéquate des données à caractère personnel. Cet accord contient des règles de conduite spécifiques qui créent des normes de qualité communes. Le site web [www.ig-wa.ch](http://www.ig-wa.ch) a été créé pour mieux informer les consommateurs sur la protection de leurs données personnelles.

L'accord réglemente également les nouvelles durées de conservation des données à caractère personnel en fonction du type et de la finalité de leur utilisation. Celles-ci vont de 5 ans pour les créances non exécutées et les antécédents de paiement et jusqu'à 10 ans pour les créances poursuivies, les actes de défaut de biens et les procédures de faillite.

**Informations économiques pour l'intérêt public**

Les agences de renseignements commerciaux apportent une contribution importante à l'économie nationale en fournissant des informations sur la solvabilité des personnes physiques. Sans ces services, la population ne pourrait que difficilement effectuer des opérations de crédit ou acheter sur facture. Certains secteurs, comme les télécommunications ou le commerce en ligne, ont besoin d'étudier la solvabilité de leurs clients afin d'évaluer correctement le risque de non-paiement.

**Protection des consommateurs grâce aux données de solvabilité**

Les données de solvabilité ne sont pas seulement importantes pour les entreprises, elles servent également à protéger les consommateurs. Les agences de renseignements commerciaux jouent un rôle important à cet égard en limitant les achats à crédit des personnes ayant des difficultés financières. De cette manière, elles contribuent à prévenir un endettement excessif.

**Droit d'accès à l'information**

Les agences de renseignements participantes s'engagent à traiter et à stocker les données de manière transparente, conformément aux principes de finalité et de proportionnalité. Toute personne privée a le droit d'obtenir gratuitement des renseignements sur elle-même. Les agences de renseignements commerciaux doivent fournir toutes les données enregistrées et traitées ces dernières de manière claire et transparente pour le demandeur.

[www.ig-wa.ch](http://www.ig-wa.ch)

**Contact presse**

	Raoul Egeli Président raoul.egeli@creditreform.ch
	Heidi Hug Responsable du marketing et de la communication presse.ch@crif.com
	Nadine Sifrig Manager Marketing & Communication medien.ch@dnb.com
	Jaël Fuchs Responsable du marketing et de la communication medienstelle@intrum.com